

**Conseil économique et social**

Distr. limitée
19 février 1999
Français
Original: anglais

Commission du développement social**Trente-septième session**

9-19 février 1999

Point 3 a) ii) de l'ordre du jour

Suivi du Sommet mondial pour le développement social :**thème prioritaire : mise en route de l'examen global****de la suite donnée au Sommet****Projet présenté par le Bureau de la Commission****Rectificatif**

1. Remplacer le préambule par le texte ci-après :

Rappelant la résolution 51/202 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996, par laquelle l'Assemblée a décidé que la Commission, en tant que commission technique du Conseil économique et social principalement chargée d'assurer le suivi du Sommet mondial pour le développement social et d'examiner la mise en oeuvre de la Déclaration de Copenhague sur le développement social¹ et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social², entreprendrait en 1999-2000 les préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée en 2000 de procéder à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre des résultats du Sommet conformément à son programme de travail énoncé dans la résolution 1996/7 du Conseil économique et social,

Rappelant aussi la décision 3³ que le Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives a adoptée à sa session d'organisation en mai 1998, par laquelle il a recommandé que la Commission soit chargée de servir de cadre pour l'examen des rapports nationaux, en s'appuyant sur l'expérience de chacun et en repérant en 1999 et en l'an 2000 les domaines où de nouvelles initiatives s'imposeraient, afin de les soumettre au Comité

¹ *Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.8), chap. I, résolution 1, annexe I.

² *Ibid.*, annexe II.

³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 45* (A/53/45), chap. VI, sect. B, décision 3.

préparatoire qui étudiera comment ces initiatives pourraient contribuer à la mise en oeuvre des résultats du Sommet,

Ayant examiné la question de la mise en route de l'examen global de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social,

2. Remplacer le paragraphe 3 du dispositif par le texte ci-après :

3. *Incite* les gouvernements à fournir d'autres éléments au Comité préparatoire de façon à faciliter ses travaux à sa première session.
